

Concevoir et animer une séance (préparer l'épreuve de leçon)

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4HoMSE08

Présentation

Ce cours sera l'occasion pour les étudiants de préparer des oraux blancs (leçons) et de les présenter devant la classe.

Objectifs

Cet enseignement vise à préparer la première épreuve d'admission du nouveau concours de Capes/Cafep de sciences économiques et sociales (arrêté du 25 janvier 2021).

"L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle comprend deux parties :

- Première partie de l'épreuve : un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury, qui porte sur un des objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et présente une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique).

- Cet exposé (vingt minutes maximum) est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat répond à des questions en relation avec le contenu de son exposé et, plus généralement, à des questions portant sur les concepts, outils, méthodes et analyses de l'économie, de la sociologie et de la science politique, dont les formes de transposition didactique seront discutées. En fonction du sujet traité par le candidat, l'entretien se déroule en deux ou trois phases successives conduites par le jury : a) lorsque l'exposé porte sur l'économie ou sur la sociologie et la science politique, une première partie de l'entretien (vingt minutes maximum) porte sur l'exposé et sur le champ de l'exposé, une seconde partie porte sur l'autre champ ; b) lorsque l'exposé porte sur les regards croisés du programme des classes, une première partie de l'entretien (dix minutes maximum) porte sur l'exposé, une deuxième partie (quinze minutes maximum) porte sur un champ (économie ou sociologie et science politique), une troisième partie (quinze minutes maximum) porte sur l'autre champ. – seconde partie de l'épreuve : un échange de quinze minutes maximum portant sur le traitement d'un exercice relatif à l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques, réalisé pendant le temps de préparation".

Évaluation

Première session : note oral blanc devant la classe.

Deuxième session : oral ou écrit de rattrapage.

Pré-requis nécessaires

Maîtriser le programme de SES (lycée).

Contact(s)

- > **Fabrice Millet**
Responsable pédagogique

fmillet@parisnanterre.fr

> **Raphael Rouyer**

Responsable pédagogique

rrouyer@parisnanterre.fr